



**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN
DE GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES (PGMR)**

RAPPORT ANNUEL 2017

Service d'aménagement

12 juin 2018

Mise en contexte

Le 6 octobre 2016, le Comité de suivi du PGMR recommandait une priorisation d'actions à réaliser en 2016-2017 pour accompagner les municipalités dans la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Les grandes lignes des priorités d'actions retenues sont les suivantes :

1. Trouver un débouché pour les résidus de construction (CRD);
2. Production de "saviez-vous que" et autres outils de sensibilisation;
3. Mettre en place un système de collecte des VHU pour les municipalités intéressées;
4. Accompagner les écoles;
5. Démarches d'accompagnement auprès des deux municipalités ayant des secteurs riverains pour la collecte des boues de fosse septique;
6. Débuter un bottin de recyclage pour les entreprises;
7. Formation compostage domestique;
8. Publiciser la récupération des appareils électroniques;
9. Informer le public de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PGMR;
10. Poursuivre le programme de soutien à la filière de récupération des textiles

La MRC d'Abitibi devait également finaliser l'étude préparatoire du projet territorial de plateforme de compostage de plateforme de compostage et, s'il y a lieu, accompagner les municipalités dans l'implantation du projet après la prise de décision. Il était donc convenu que la mise en œuvre du plan d'action 2016-2017 pouvait se prolonger au-delà de 2017.

Principales réalisations de l'année 2017

- L'étude préparatoire de la plateforme de compostage a été complétée. La ville d'Amos et 11 municipalités iront de l'avant avec le projet.
- Suivi pour la recherche de débouchés pour les résidus de construction (CRD)
- Outils de sensibilisation : lancement du Bottin vert le 23 novembre 2017 et transmission de « Le saviez-vous... » aux municipalités
- Maintient des services offerts par les municipalités

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.1	Mettre en place les infrastructures nécessaires au compostage des matières organiques	<p>Option A Construire une plateforme de compostage apte à desservir le secteur résidentiel, le secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI) de l'ensemble du territoire.</p> <p>Option B Construction d'une plateforme de compostage pour certaines municipalités et implantation du compostage communautaire et domestique dans les autres municipalités.</p>	MRC d'Abitibi, municipalités	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation de l'étude préparatoire du projet territorial de plateforme de compostage en 2016 par la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans et devis pour la construction du chemin d'accès et de la canalisation de raccordement (juillet 2017) (100%) ▪ Certificat d'autorisation (CA) obtenu (octobre 2017) (100 %) 	<p>Plateforme de compostage Cette mesure requiert beaucoup de temps pour la ressource affectée au dossier de la mise en oeuvre du PGMR. Cela a un impact direct sur la réalisation des autres actions du PGMR.</p>



No	Mesure (suite)	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
1.1	Suite	Suite	MRC d'Abitibi, municipalités	<p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification financière et mise en place des infrastructures avant le 31 décembre 2018. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décision pour l'option B (100%) ▪ Mise à jour de l'entente MRC-Ville d'Amos sur les opérations de la plateforme (25 %) ▪ Révision de la demande de subvention PTMOBC en raison du retrait de 5 municipalités (75%) ▪ Octroi du contrat de construction (100%) ▪ Règlement d'emprunt (95 %) <p><u>Compostage domestique et communautaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des systèmes de compostage locaux (débuté dans 5 municipalités sur 8) 	<p>Décision prise le 26 octobre 2017</p> <p>Municipalités adhérentes : ville d'Amos, Berry, Champneuf, La Morandière, La Motte, Launay, Preissac, Saint-Dominique-du-Rosaire, Sainte-Gertrude-Manneville, Saint-Mathieu-d'Harricana, Trécession et le TNO Lac-Chicobi. L'infrastructure sera en mesure de desservir l'ensemble du territoire, incluant les ICI.</p> <p>Autorisation du règlement obtenu. Entrée en vigueur sera complétée au 1^{er} trimestre de 2018.</p> <p><u>Compostage domestique et communautaire</u> Abitibiwinni (Pikogan), Barraute, La Corne Landrienne, Rochebaucourt, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Marc-de-Figuery et le TNO Lac-Despinassy développeront d'autres infrastructures locales ou seront clientes de la plateforme ultérieurement.</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
1.2	Implanter la collecte des matières organiques	Acheter les bacs et implanter la collecte à 3 voies d'ici le 31 décembre 2018	Municipalités, MRC d'Abitibi	2017 <ul style="list-style-type: none"> Planification de la collecte par les municipalités 2018 <ul style="list-style-type: none"> Achat des bacs et mise en service de la collecte Collecte accessible aux ICI d'ici le 31 décembre 	<ul style="list-style-type: none"> Planification de la collecte par les municipalités (5%) 	Les enjeux en lien avec la collecte ont été abordés lors d'une rencontre du comité d'élus pour amorcer la planification de la collecte.
1.3	Organiser une campagne de sensibilisation à la participation à la collecte 3e voie des matières organiques	Préparation des outils de communication, planification et réalisation d'une vaste campagne de sensibilisation visant à atteindre les objectifs de participation	MRC d'Abitibi, municipalités	2017-2018 <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'un plan de communication Préparation des outils de communication 2018-2020 <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la campagne de sensibilisation de 2018 à 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication (0%) Outils de communication (0%) 	La décision de poursuivre le projet a été obtenue à l'automne 2017. Par conséquent, les activités de communication sont reportées en 2018.
1.4	Poursuivre la mise en place des programmes de vidange systématique des boues de fosse septique	Maintenir les services déjà en place dans les municipalités, préciser l'état de la situation, convenir d'une stratégie et d'un plan d'action pour implanter graduellement la collecte systématique des boues de fosse septique sur le territoire	Municipalités, MRC d'Abitibi	En continu <ul style="list-style-type: none"> Maintien des services en place 2016-2019 <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une stratégie et un plan d'action Implantation graduelle de la collecte systématique 	<ul style="list-style-type: none"> Services maintenus (100 %) Outil de sensibilisation sur l'importance de la collecte des boues de fosse septique (30%) Démarche d'accompagnement auprès de 2 municipalités ayant un milieu riverain en 2017 (5%) 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'outil préliminaire de sensibilisation au comité de suivi du PGMR (<i>mesure 3.2, priorité 5</i>) Informations transmises aux 2 municipalités

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.5	Maintenir et favoriser l'amélioration de la collecte porte-à-porte des matières recyclables et des résidus ultimes	Maintenir et favoriser la collecte porte-à-porte des matières recyclables des secteurs résidentiels et ICI dans l'ensemble des municipalités	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir les services municipaux déjà en place; Analyser la performance de la récupération de la collecte sélective, la performance à l'enfouissement et émettre des recommandations; Sensibiliser les résidents et les ICI à la récupération. 	<ul style="list-style-type: none"> Services maintenus Performance analysée et recommandations émises en (0 %) (<i>mesure 2.2</i>) Sensibilisation des résidents et ICI <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en ligne du Bottin vert (100 %) ✓ Production de Saviez-vous que... (3) ✓ Transmission aux municipalités de vidéos sur la récupération produites par la ville d'Amos 	<ul style="list-style-type: none"> Les données de performance de la collecte de 2016 ont été recueillies, mais la performance n'a pas été analysée en 2017 (<i>commentaires à la mesure 2.2</i>).
1.6	Maintenir et favoriser l'amélioration de la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)	Maintenir les services de récupération des RDD déjà en place dans les municipalités	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir les services municipaux déjà en place <p>2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse de la performance et recommandations via le bilan de la récupération <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les résidents et ICI à la récupération des RDD <p>2019-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Si requis, améliorations 	<ul style="list-style-type: none"> Services maintenus Analyse complétée et recommandations émises via les priorités d'action 2016-2017 par le comité de suivi 	<p>La priorité a été accordée à la mise en ligne d'un bottin vert résidentiel et la conception d'un bottin des récupérateurs (ICI) (<i>mesure 3.2</i>)</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.7	Maintenir et favoriser l'amélioration des opérations " grand ménage ", des collectes saisonnières et points de dépôt permanents	Annuellement, maintenir les services existants dans les municipalités, analyser le bilan de la récupération des services en place et recommander des actions pour améliorer ces services	Municipalités, MRC d'Abitibi	En continu <ul style="list-style-type: none"> Maintenir les services municipaux déjà en place Analyse de la performance et recommandations via le bilan de récupération Application des recommandations du comité de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Services maintenus Analyse complétée et recommandations émises via les priorités d'action 2016-2017 par le comité de suivi 	La priorité a été accordée à la recherche de débouchés pour les résidus de construction (<i>mesure 4.6</i>)
1.8	Mettre à jour l'information concernant les points de récupération	Mettre à jour la liste des récupérateurs et diffuser le bottin vert à partir de 2017	MRC d'Abitibi	2016 <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la liste des récupérateurs 2017-2020 <ul style="list-style-type: none"> Bottin vert disponible en format électronique et diffusé 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des récupérateurs mise à jour en 2016-2017 (100%) Bottin vert en ligne le 23 novembre et à jour (100%) 	
1.9	Favoriser le développement d'une filière de récupération des plastiques agricoles d'ensilage	Évaluer l'opportunité de récupérer les plastiques agricoles. S'il y a lieu, mettre en place un projet pilote de récupération et l'implanter si les résultats	MRC d'Abitibi	2016-2017 <ul style="list-style-type: none"> Évaluation interne réalisée 2017-2020 <ul style="list-style-type: none"> Recommandations du comité de suivi appliquées 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation interne réalisée en 2016 Recommandations émises via les priorités d'action 2016-2017 par le comité de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> La mesure n'a pas été priorisée par le comité de suivi. Diffusion du programme d'Agri-récup concernant les contenants de pesticide auprès des municipalités pour sensibiliser les agriculteurs.
1.10	Organiser la collecte des véhicules hors d'usage (VHU)	Réaliser un portrait détaillé de la récupération des VHU sur le territoire de la MRC et recommander une procédure à suivre pour les résidents des municipalités du territoire	MRC d'Abitibi, municipalités	En continu <ul style="list-style-type: none"> Portrait détaillé réalisé Recommandations du comité de suivi appliquées Collectes réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> Portrait de la filière de récupération des VHU réalisé en 2016 (100%) Production d'une version préliminaire d'un document de sensibilisation et d'un formulaire d'inscription à la collecte (75%) Recommandations émises et appliquées (75 %) Collectes réalisées (15%) 	<ul style="list-style-type: none"> La priorité a été accordée à la mise en ligne du bottin vert

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
2.1	Former un comité permanent de suivi du PGMR	Mettre en place un comité permanent de suivi du PGMR regroupant l'ensemble des services municipaux de récupération du territoire	MRC d'Abitibi	2016 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation du comité En continu <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres du comité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres du comité en 2017 (2) 	
2.2	Réaliser un suivi de l'évolution des coûts et de la performance des services de collecte et traitement des matières résiduelles	Réaliser annuellement un suivi de la performance de l'ensemble des services municipaux de collecte et récupération des matières résiduelles pour identifier les enjeux et recommander les priorités d'action de l'année suivante	MRC d'Abitibi, municipalités	En continu <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du bilan de récupération déposée au comité ▪ Recommandations du comité ▪ Applications des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du bilan 2016 complétée et déposée au comité (0%) ▪ Recommandations du comité (0%) ▪ Mise en oeuvre des recommandations relatives aux priorités d'action 2016- 2017 (50%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étant donné le maintien de l'ensemble des services à l'exception de la valorisation des résidus de construction et étant donné le fait qu'une part significative de la mise en oeuvre des recommandations de 2016 reste à accomplir, il n'y a pas eu de bilan complété ni de données présentées au comité pour établir des recommandations en 2017. ▪ Le comité de suivi n'a pas priorisé l'analyse des coûts, qui n'apparaît donc pas dans les priorités d'action de 2016-2017.

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
2.3	Supporter les municipalités et les récupérateurs dans l'accompagnement des générateurs	Supporter les municipalités et les récupérateurs en leur partageant l'information requise et en leur offrant des activités de formation demandées	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontres avec les municipalités et les récupérateurs Analyse des besoins et recommandations <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information et formations offertes 	<ul style="list-style-type: none"> 9 Rencontres avec les municipalités en 2016-2017 (<i>mesure 2.1</i>) Formations et diffusion de l'information et formation (5%) <ul style="list-style-type: none"> Formation sur le compostage domestique aux agents de développement locaux des municipalités (100%) (<i>mesure 5.2</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Le comité a décidé qu'avant d'offrir des formations, le plus urgent est de doter les municipalités d'outils de communication (<i>mesure 3.2 pour la liste des outils priorités</i>).
2.4	Acquérir les connaissances manquantes et améliorer les services	Lorsque les capacités internes d'acquisition de connaissances de la MRC, des municipalités et des récupérateurs du territoire auront été atteintes et qu'il sera difficile d'orienter efficacement les actions pour atteindre les objectifs régionaux de récupération, des connaissances additionnelles (ex. caractérisation des déchets) devront être acquises par des études externes (ex.: caractérisation des déchets). L'achat d'équipement pourrait également être requis	MRC d'Abitibi	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins en acquisition de connaissances identifiés Recommandation de demande financière par le comité de suivi Études réalisées ou équipements achetés 	<ul style="list-style-type: none"> Identification des besoins (50%) <ul style="list-style-type: none"> 2 rencontres avec les ICI en 2016 (CISSAT et CSH) Analyse des besoins des municipalités (100%) ICI sondés en collaboration avec les municipalités (3/16) Écoles sondées pour leurs besoins d'accompagnement (100%) et recommandations émises (50%) (<i>mesure 5.6</i>) Aucune recommandation d'étude ou d'achat d'équipements 	<ul style="list-style-type: none"> Les rencontres et sondages complétés avec certains ICI confirment que la participation réelle des ICI à la collecte sélective et aux autres services de récupération peut être améliorée. D'autres rencontres avec des ICI types des autres secteurs sont requises pour améliorer les connaissances concernant les défis à relever. Il y a un besoin prioritaire de diffuser l'information sur la récupération pour l'ensemble des filières.

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.1	Adopter un plan de communications	À partir de 2016, les communications générales concernant les matières résiduelles par la MRC d'Abitibi devront être planifiées et structurées pour diffuser efficacement l'information, outiller les municipalités et les récupérateurs afin d'accompagner les résidents et les ICI du territoire	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan de communication <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation des actions planifiées 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication rédigé en 2016 (100%) Plan de communication concernant les matières organiques et la collecte 3^e voie (0%) <i>mesure 1.3</i> Réalisation des actions planifiées (30 %) <i>mesure 3.2</i> 	La priorité est d'élaborer les outils de communication (<i>mesure 3.2</i>).
3.2	Élaborer ou adapter des outils de communication existants	À partir de 2016, adapter les outils de communication existants de la MRC (site internet, bottin vert),	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Adapter les outils de communication existants (site internet, bottin vert) <p>2016-2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer les outils manquants (priorité au recyclage, aux boues de fosse septique et aux résidus de CRD) <p>2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer les outils de communication concernant les résidus alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Bottin vert (100%) Site Internet mis à jour (0%) Élaboration des outils manquants (0%) Production de 3 articles Saviez-vous que... pour diffusion dans les journaux communautaires Élaboration des outils concernant les résidus alimentaires (0%) 	<p>Priorités 2016-2017 confirmées par le comité de suivi:</p> <ol style="list-style-type: none"> Bottin vert Mise à jour du site internet Les Saviez-vous que... (articles) <p>Dépliants</p> <ol style="list-style-type: none"> 3RV/matières recyclables Boues de fosse septique Résidus de CRD Appareils électroniques <p>Les priorités 2,4,5,6 et 7 ont été reportées étant donné que la plateforme de compostage et la recherche d'un débouché pour les résidus de CRD ont été priorisées. Les outils de communication sur les matières organiques seront produits en 2018.</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.3	Faire connaître la gestion des matières résiduelles	En s'appuyant sur des outils de communication, diffuser l'information et faire connaître les services existants de récupération des matières résiduelles de l'ensemble du territoire	MRC d'Abitibi, municipalités	<p>2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'outils de sensibilisation <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information Campagnes de sensibilisation au compostage (collecte 3e voie) 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation d'outils de sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à jour de la liste des récupérateurs (100%) Diffusion de l'information <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en ligne du Bottin vert (100%) Campagnes de sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diffusion de Saviez-vous que... (3) ✓ Compostage (<i>collecte 3e voie, mesure 1.3</i>) (0%) 	
3.4	Diffuser les résultats de la mise en œuvre du PGMR	Produire et diffuser le rapport annuel de la récupération et le rapport annuel de suivi du PGMR	MRC d'Abitibi	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel de la récupération Rapport annuel de suivi du PGMR 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel 2016 de la récupération (0%) Rapport annuel 2016 de suivi du PGMR (100%) 	Les données de récupération du 1er janvier au 31 décembre 2016 ont été collectées sans produire le bilan.
3.5	Informer les résidents occasionnels des services de récupération offerts et les inciter à utiliser ces services	D'ici 2018, avoir commencé à informer les résidents occasionnels des services de récupération offerts et les inciter à utiliser ces services	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> État de la situation <p>2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Conception des outils de sensibilisation <p>2018-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> État de la situation réalisé lors des rencontres de priorisation avec les municipalités en 2016 Conception des outils de sensibilisation (0%) 	Étant donné que le projet de plateforme de compostage a été priorisé (<i>mesure 1.1</i>), la préparation de pamphlet sur les 3RV/matières recyclables s'adressant aux résidents prévue en 2016-2017 (<i>voir la mesure 3.2</i>) a été reportée.

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.1	Accompagner les ICI dans leur gestion des matières résiduelles	D'ici la fin de 2017, avoir élaboré une stratégie et créer des outils pour sensibiliser les ICI à la récupération, les accompagner et les inciter à récupérer	MRC d'Abitibi	<p>2016-2017</p> <ul style="list-style-type: none"> État de la récupération Stratégie d'intervention Conception des outils de sensibilisation <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Campagne de sensibilisation Mesures incitatives et accompagnement des ICI 	<ul style="list-style-type: none"> État de la récupération communiqué au comité (100%) Stratégie d'intervention adoptée (100%) Conception des outils de sensibilisation (5%) (<i>mesure 3.2</i>) Campagne de sensibilisation (0%) Mesures incitatives et d'accompagnement (0%) 	La stratégie d'intervention consiste à sonder d'autres ICI types et à préparer un bottin des récupérateurs pour répondre aux questions de l'ensemble des ICI. Le bottin des récupérateurs a été intégré au bottin vert.
4.2	Favoriser la résolution des problématiques particulières rencontrées par les générateurs ICI	À partir de 2017, noter les problématiques particulières des ICI et, sur recommandation du comité de suivi, collaborer avec les services de récupération pour aider les ICI à trouver des solutions	MRC d'Abitibi	<p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Problématiques notées Analyses transmises au comité de suivi Recommandations appliquées 	<ul style="list-style-type: none"> 2 ICI rencontrés en 2016 1 ICI rencontré en 2017 Analyse des 3 ICI présentées au comité (100%) Recommandation du comité (0%) 	<ul style="list-style-type: none"> Le Centre intégré des services sociaux et de santé de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) et la Commission scolaire Harricana (CSH) ont été rencontrés en 2016. Un sondage visant les ICI a été transmis aux municipalités et un spécifique aux écoles a été transmis aux directeurs d'école. L'information des deux sondages et des rencontres a été compilée (notes internes) mais aucune suite n'a été donnée depuis. Problématiques de la valorisation des résidus de CRD par la papetière soulevées. La priorité no 1 du comité de suivi pour 2016-2017 a été la recherche de débouchés pour les résidus de CRD (<i>mesure 4.6</i>)

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.3	Mettre sur pied une base de données concernant les ICI	De 2016 à 2020, rencontrer les ICI et colliger l'information recueillie lors des rencontres dans des rapports de visites et dans une base de données Excel	MRC d'Abitibi	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontres d'ICI Rapports de visite Base de données Excel 	<ul style="list-style-type: none"> 2 ICI rencontrés en 2016 1 ICI rencontré en 2017 Notes manuscrites des visites et communications téléphoniques consignées au dossier Base de données Excel (0%) 	
4.4	Accompagner les organisateurs d'événement dans la gestion des matières résiduelles	Rencontrer les organisateurs d'événement pour connaître leurs besoins d'accompagnement et agir selon les recommandations du comité de suivi	MRC d'Abitibi	<p>2016-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontrer les organisateurs d'événements Recommandations du comité de suivi <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement selon les recommandations du comité de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres réalisées avec 1 organisateur d'événement 1 recommandation du comité de suivi Accompagnement (suspendu) 	Mesure non priorisée pour 2016-2017 par le comité. Il recommande que les organisateurs d'événements passent par les agents de développement locaux (ADL) pour le réseautage, le partage d'équipement et, s'il y a lieu, des demandes d'aide financière pour l'achat d'équipement de récupération.
4.5	Mise à jour de la réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles	Pour l'ensemble des municipalités du territoire, mettre à jour la réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposition de canevas de règlements <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des règlements, entrée en vigueur et application 	<ul style="list-style-type: none"> Proposition de canevas (0%) Mise à jour des règlements (0%) 	Mesure non priorisée par le comité.

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.6	Favoriser le tri à la source des résidus de CRD	Acquérir de l'information sur la récupération du secteur des résidus de CRD, l'analyser, établir une stratégie pour sensibiliser et accompagner les citoyens, les ICI et les entrepreneurs en construction	MRC d'Abitibi	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse préliminaire complétée Recommandation de stratégie d'accompagnement par le comité de suivi Sensibilisation et accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse préliminaire (0%) Recommandations du comité de suivi en 2016 Application des recommandations de 2016 (100%) Sensibilisation et accompagnement (0%) 	<ul style="list-style-type: none"> Les parties concernées ont été rencontrés pour trouver des solutions temporaires pour les écocentres et trouver une solution permanente pour la filière de valorisation des résidus de CRD. La seule alternative serait de développer une filière spécifique en collaboration avec la ville d'Amos et la papetière. Ces derniers ont priorisé d'autres dossiers. Au moins deux (2) écocentres ont débuté le tri à la source des résidus de CRD pour minimiser l'enfouissement. La création du dépliant et la stratégie d'accompagnement ont été reportées
5.1	Encourager l'utilisation des couches lavables	Recommander aux municipalités des pistes d'action pour encourager l'utilisation des couches lavables par les familles et les institutions de la petite enfance	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p>2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse préliminaire (état de la situation) <p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Recommandations par le comité de suivi Application des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse préliminaire (0%) Aucune recommandation 	Cette mesure n'a pas été priorisée par le comité en 2016-2017

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.2	Promouvoir le compostage domestique et l'herbicyclage	Diffuser de l'information sur le compostage domestique et offrir des formations s'adressant aux citoyens, aux écoles et aux ICI dans l'attente de la mise en place d'une plateforme de compostage municipal	MRC d'Abitibi	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation sur le compostage domestique Information sur le compostage disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Deux (2) formations données à Amos (21 participants) Une (1) formation donnée aux agents de développement locaux des municipalités (7 participants) Dépliant sur le compostage domestique (disponible sur le site internet de la MRC d'Abitibi) 	
5.3	Supporter financièrement les OBNL et entreprises d'économie sociale œuvrant dans le réemploi	Réviser le programme d'aide financière de la MRC s'adressant aux OBNL et entreprises d'économie sociale œuvrant dans le réemploi afin de favoriser les services de proximité et poursuivre sa mise en œuvre	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Réviser les critères d'admissibilité <p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Octroi de l'aide financière 	<ul style="list-style-type: none"> Critères d'admissibilité révisés (100%) Octroi de la totalité du montant du programme pour les années 2016 et 2017 (100%) 	Deux (2) organismes ont reçu des montants en 2016 et en 2017.
5.4	Favoriser l'intégration des 3RV aux politiques de fonctionnement de la MRC et des municipalités	Favoriser l'intégration des 3RV aux politiques de fonctionnement de la MRC et des municipalités d'ici 2020 en offrant d'abord des outils de sensibilisation aux municipalités, des occasions d'échange d'expertise, de formation et en proposant des canevas de politiques lorsque les outils seront implantés	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Adoption du guide de fonctionnement du comité de suivi <p>2016-2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration d'outils et pratiques de gestion selon la hiérarchie des 3RV <p>2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Canevas de politiques <p>2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Adoption de politiques des 3RV, application et ajustements 	<ul style="list-style-type: none"> Guide de fonctionnement du comité (adopté par résolution par 16 municipalités sur 20) Intégration d'outils et pratiques de gestion selon la hiérarchie des 3RV (0%) 	La majorité des municipalités ont adopté le principe des 3RV, mais il est difficile d'établir le niveau d'application actuel du principe. Pour 2016-2017, la priorité est accordée à la conception d'outils de sensibilisation aux 3RV (<i>mesure 3.2</i>)

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.5	Prioriser l'épandage agricole des boues municipales et papetières	À partir de 2016, effectuer un suivi des prévisions et de la valorisation des boues municipales ainsi que des boues papetières et intervenir auprès des organismes responsables au besoin.	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Portrait prévisionnel de la valorisation des boues municipales <p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivi de la valorisation des boues au bilan annuel de la récupération 	<ul style="list-style-type: none"> Portrait prévisionnel de la valorisation des boues municipales (100%) Suivi des activités de valorisation au bilan annuel de la récupération 2015, 2016 (0%) 	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas eu de vidange d'étang municipal entre 2015, et 2017. La papetière a pour orientation interne de valoriser 100% de ses boues et de ses cendres
5.6	Organiser des activités de sensibilisation et des visites d'installation pour les écoles et le grand public	Selon les besoins exprimés par les directions d'école et les citoyens, organiser localement des activités de sensibilisation et/ou des visites d'installation de récupération avec les ressources du milieu et à l'aide du matériel pédagogique préparé par la MRC	MRC d'Abitibi	<p>2016-2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontrer la CSH Préparation du matériel pédagogique <p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan d'action Ateliers en classe et/ou visites d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> Direction de la CSH rencontrée Sondage envoyé aux dix (10) directions d'école Réponse au sondage ou rétroaction des directions d'école (3/10) Plan d'action (0%) Préparation du matériel pédagogique (0%) Ateliers en classe et/ou visites (0%) 	<ul style="list-style-type: none"> La rétroaction des 3 directions d'école comprend des écoles secondaires et primaires de tailles variées qui permet un portrait suffisant pour orienter les actions d'accompagnement Rencontre d'un établissement scolaire pour un projet de compostage (19 décembre 2017) Affiches de récupération distribuées à 2 enseignantes de deux établissements primaires
5.7	Promouvoir l'intégration des 3RV au quotidien des individus et des ICI	Intégrer les 3RV au plan de communication, aux outils de sensibilisation et aux campagnes de sensibilisation de la MRC et reconnaître	MRC d'Abitibi	<p>2017-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> 3RV intégré aux outils et actions de communication de la MRC d'Abitibi (2017-2020) 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des 3RV aux outils et actions de communication (5%) 	La notion des 3RV est mentionnée dans le site du bottin vert. Les autres outils de sensibilisation sont reportés en 2018)

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.8	Reconnaître les municipalités et ICI appliquant les 3RV de façon exemplaire	Intégrer les 3RV au plan de communication, aux outils de sensibilisation et aux campagnes de sensibilisation de la MRC et reconnaître	MRC d'Abitibi	2017-2020 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recommandation du comité de suivi ▪ Actions de reconnaissance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recommandation de réévaluer la priorité en 2018 ▪ Actions de reconnaissance (0%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesure non priorisée par le comité de suivi. ▪ Il faut d'abord répondre aux besoins de base en accompagnement des ICI.

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC d'Abitibi

Année de référence : 2017

Code géo		Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation (5 logements et moins)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage		Collecte des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires			Composteurs domestiques ou communautaires traitant les matières organiques résidentielles uniquement végétales		Composteurs domestiques ou communautaires traitant les matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (thermophiles fermés)	
				oui	non	Nombre d'unités d'occupation desservies au 31 décembre 2017	Nombre de collectes en 2017	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA))		Nombre d'unités d'occupation	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation
					Début			Fin				
88055	Amos (V)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88022	Barraute (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88070	Berry (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88005	Champneuf (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88030	La Corne (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88015	La Morandière (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88045	La Motte (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88904	Lac-Chicobi (NO)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88902	Lac-Despinassy (NO)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88035	Landrienne (CT)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88080	Launay (CT)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88802	Pikogan		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88090	Preissac (M)	548	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	192	04/2017	-	-
88010	Rochebaucourt (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88065	Saint-Dominique-du-Rosaire (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88060	Saint-Félix-de-Dalquier (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88040	Saint-Marc-de-Figuery (P)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88050	Saint-Mathieu-d'Harricana (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88085	Sainte-Gertrude-Manneville (M)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
88075	Trécesson (CT)		-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

Nom du répondant :

Fonction :

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Stéphanie Mahé

Signature

27-juin-17

Date